



FORMULAIRE DE PREINSCRIPTION SCOLAIRE

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

ECOLE DEMANDEE :

Ecole précédemment fréquentée :

Commune :

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Père Mère Tuteur Autre (à préciser).....

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(é) Veuf (veuve) Pacsé(e) Union libre
 Célibataire

PERE	MERE
Nom.....	Nom.....
Prénom.....	Prénom.....
Date de naissance.....	Date de naissance.....
Adresse.....	Adresse.....
Code postal..... Ville.....	Code postal..... Ville.....
☎.....	☎.....
Mail.....@.....	Mail.....@.....
Profession.....	Profession.....
Nom employeur.....	Nom employeur.....
☎.....	☎.....

SERVICES PERISCOLAIRES

Les familles souhaitant bénéficier des services périscolaires doivent créer un compte sur le portail Famille, qui est accessible depuis le site de la Ville www.maxeville.fr

Toutes familles ne résidant pas la commune se verront appliqué un tarif extérieur (Voir règlement de fonctionnement)

PAI

Toute allergie alimentaire ou difficulté de santé doit être signalée par un PAI.

DIFFICULTES DE SANTE

Merci de nous préciser le(s)quelle(s) :

JUSTIFICATIF A FOURNIR

- Livret de famille (page des parents et de l'enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone hors portable, quittance de loyer, facture d'eau, relevé de taxe d'habitation)
- Certificat de radiation de l'ancienne école (pour les enfants déjà scolarisés) sauf pour les enfants qui passent de la grande section de maternelle au cours préparatoire.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements mentionnés sur la présente demande et **reconnais avoir été informé que le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende, conformément à l'article 441-7 du Code Pénal.**

L'affectation scolaire dépendant du domicile et du périmètre établi, la Ville de Maxéville se réserve le droit de réintégrer l'enfant dans son secteur d'origine en cas de fausse déclaration et ce, en complément des sanctions pénales ci-avant précisées.

Ce document complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées ci-dessus doit être adressé par courrier à l'adresse suivante ou par mail : periscolaire@mairie-maxeville.fr adressé (documents à numériser)

**Ville de Maxéville
Pôle éducatif
14 rue du 15 septembre 1944
54320 MAXEVILLE**

Vous recevrez un certificat de préinscription à votre domicile. Ce certificat devra être présenté au directeur de l'école concernée pour une inscription définitive.

A _____, le _____ Signature des parents

Le service éducatif se tient à votre disposition pour tout renseignement : 03 83 32 30 00.